

Parlons maintenant d'une plus grande ouverture des marchés américains. Nous en avons un bel exemple dans la capacité de nos industries de vendre actuellement leurs produits aux gouvernements des États et au gouvernement fédéral américain. Or, la politique des achats pratiquée aux États-Unis empêche les Américains de prendre de l'acier importé pour effectuer des travaux financés aux termes de certaines lois. Une telle politique prive nos producteurs de maints débouchés aux États-Unis. Nous voulons pouvoir pénétrer davantage les marchés américains pour que les entreprises technologiques canadiennes de calibre international dans le domaine des télécommunications et de la fabrication de matériel destiné à la production électrique puissent livrer concurrence à leurs homologues américaines sur un pied d'égalité.

Bien d'autres mesures commerciales prises par les États-Unis nous heurtent. Je pense aux paroles du premier ministre qui disait que l'Amérique et le Canada étaient les meilleurs amis du monde, qu'ils étaient mutuellement leur principal partenaire commercial, mais qu'il était parfois difficile de se montrer amical envers son meilleur ami. Je pourrais mentionner aussi les dossiers de la potasse, de l'uranium, de la guerre des subventions accordées sur le blé de d'autres mesures de soutien des États-Unis.

Quoi qu'il en soit, nous ne battons pas en retraite. Au contraire, nous cherchons à négocier un meilleur cadre commercial pour nos deux pays.

Le gouvernement américain a rappelé qu'un tel cadre serait avantageux pour les États-Unis. Le Canada est le plus important débouché des exportations des États-Unis et l'un de leurs rares marchés d'exportations actuellement à la hausse. C'est notre pays qui compte également le plus d'investissements directs de capitaux américains et des millions de transactions transfrontalières unissent nos deux économies nationales.

Les États-Unis ont leurs sujets de préoccupation que nous sommes prêts à entendre. Nous nous adapterons si nous sommes en mesure de le faire. C'est à la base même du processus des négociations. Un traité commercial doit être également profitable aux deux parties qui le signent.

Ceux qui s'opposent à cette initiative nous accusent de miner la position du GATT en faisant valoir nos intérêts de façon bilatérale. Ils ont tort. Les